

Modalités d'Inscription

Le chèque du montant des arrhes s'ajoute par **chèque séparé** au montant de l'adhésion (**25 euros**). Pour faciliter le travail de notre trésorière nous vous demandons d'ajouter **le 3ème chèque** du solde qui ne sera débité que 2 jours avant le début du stage et rendu en cas d'annulation. Les arrhes seront remboursées si l'annulation est effective **4 semaines** avant le début du stage. En cas d'annulation au cours du dernier mois, le remboursement ne pourra avoir lieu que si une nouvelle inscription a lieu. En cas d'effectif insuffisant, l'association se réserve le droit d'annuler le stage 4 semaines avant la date prévue ; dans ce cas, les arrhes seront remboursées.

Bulletin à découper et à envoyer à Jacqueline Le Bretton Labrousse 18 avenue du Commandant Marceau 25000 Besançon	Bulletin à découper et à envoyer à Patricia Daury 228 avenue de la plage Résidence Yebirra, apt 38 40600 Biscarosse	Bulletin à découper et à envoyer à Mireille Colin 1, rue Mathey-Doret 25 000 Besançon
Itinéraire Giono Manosque au printemps avec Jacqueline et Patricia du 5 mai au 11 mai 2025 670€	Écrire en baie de Somme avec Claudine et Patricia du 23 au 29 juin 2025 670 €	La compagnie des arbres avec Nicole et Mireille Du 4 au 9 octobre 2025 560€
Nom : Prénom :	Nom : Prénom :	Nom : Prénom :
Adresse postale : Adresse électronique : Tél. mobile :	Adresse postale : Adresse électronique : Tél. mobile :	Adresse postale : Adresse électronique : Tél. mobile :
. J'adhère à EEP et verse 25 euros par chèque séparé . Je m'inscris au stage Itinéraire Giono et verse 200 € à titre d'arrhes.	. J'adhère à EEP et verse 25 euros par chèque séparé . Je m'inscris au stage Écrire en Baie de Somme et verse 200 € à titre d'arrhes.	. J'adhère à EEP et verse 25 euros par chèque séparé . Je m'inscris au stage La compagnie des arbres et verse 160 € à titre d'arrhes.